INSPÉ
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

Master MEEF 2nd degré 2021 2022

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Parcours M2 Education musicale

Compétences référentiel métiers	Bloc de compétences référentiel formation	Macro-compétences	Maîtrise des ressources et composantes essentielles de la compétence	Attendus de fin de master selon le référentiel	Plan de formation
CC1. Faire partager les valeurs de la République CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'établissement scolaire. CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	**BLOC A** Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	**EDUQUER**	connaître le contexte institutionnel	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité (UE3?) Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe et dans l'établissement (UE3?) Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	**UE 1** Le professeur acteur de la communauté éducative
			comprendre l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives		
			s'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier, du socle CCCC		
			inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission		
		COMMUNIQUER	maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2)	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles Sait rendre compte de son travail	
			s'approprier la communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée		
			adopter une attitude favorable à l'écoute et à des échanges respectueux avec son (ses) interlocuteur(s)		
P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier	**BLOC B** Un professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	**ENSEIGNER les SAVOIRS**	maîtriser les savoirs à enseigner	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	**UE2** Le praticien pilote de son enseignement
			concevoir et mettre en œuvre une séquence / des séances en favorisant l'engagement de tous les élèves et en différenciant l'enseignement		
			sélectionner et analyser les ressources à enseigner et pour enseigner		
			gérer et aménager des espaces de travail		
			préparer des supports de travail adaptés au(x) contexte(s) de la classe		
		PLANIFIER et SEQUENCER	maîtriser et mettre en oeuvre les programmes disciplinaires et le socle CCCC	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.	
			concevoir une progression qui s'inscrit dans une programmation annuelle et en conhérence avec les textes		
			planifier des séquences d'enseignement / apprentissage selon les programmes et adaptées au contexte		
		EVALUER	connaître les différentes formes d'évaluation et leurs fonctions	Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour : mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ; déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.	**UE3** Le praticien réflexif
			construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins et des progrès des élèves		
			analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis		
			faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation		
		FACILITER les APPRENTISSAGES de TOUS les ELEVES	s'approprier les principes et modalités d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation (dans enseigner les savoirs?) Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent	
			tenir compte des composantes cognitive, affective et relationnelle dans les apprentissages		
			prévoir des stratégies d'enseignement-apprentissages qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime de soi		
			maîtriser les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant pour une gestion de classe efficace		
			accompagner les élèves dans la construction de leur parcours		
		FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE	mobiliser les travaux des recherches permettant de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	
			analyser, individuellement et collectivement, sa pratique et l'ajuster en vue de la rendre plus efficace.		
CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	**BLOC C** Le professeur, acteur de son développement professionnel	**SE FORMER**	identifier et planifier les besoins d'apprentissage professionnel	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier	**UE4** Le professeur, acteur de son développement professionnel
		COOPERER	s'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	
			participer à l'élaboration d'un projet collectif et à sa mise en œuvre		

BLOC A	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
UE1	Le professeur acteur de la communauté éducative

COMPETENCE	ÉDUQUER
RESSOURCES	Connaître le contexte institutionnel
	Comprendre l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives
	S'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier, du socle CCCC
	Inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission
ATTENDUS	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
	Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité
	Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe et dans l'établissement
	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes

PLAN DE FORMATION	Semestre 3	Semestre 4
	Ec 1 : Agir en éducateur responsable (4hCM + 6hTD)	**Ec 1 : Agir en éducateur responsable (5hTD)**

MODALITES D'EVALUATION	Tâche complexe	Tâche(s) simple(s)
	ECRIT : Évaluation par études de cas, en tant que mises en situation professionnelle, en prenant modèle sur la note définissant l'oral 2 dans les concours du second degré. Exemple possible : peut-on reprocher à un enseignant de lettres son manque de neutralité lorsqu'il fait étudier des textes de la Bible ?	

DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS	Semestre 3	Semestre 4
	4 heures CM de retour et approfondissement sur principes et valeurs. Ressources possibles : • Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique : https://www.fonction-publique.gouv.fr/droits-et-obligations • Les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du code de l'Education. • Le vade-mecum « la laïcité à l'Ecole » : https://eduscol.education.fr/1618/la-laicite-l-ecole • Le vade-mecum « agir contre le racisme et l'antisémitisme » : https://eduscol.educa-tion.fr/1720/agir-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme • « Qu'est-ce que la laïcité ? », Conseil des sages de la laïcité, janvier 2020 • Le parcours magistère « faire vivre les valeurs de la République » : https://magistere.educa-tion.fr/f959 • « L'idée républicaine aujourd'hui », Conseil des sages de la laïcité • « La République à l'Ecole », Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche • Le site IH2EF : https://www.ih2ef.gouv.fr/laicite-et-services-publics **6 heures TD** de travail **par étude de cas** transversales : 1. Parcours santé (3h TD) 2. Parcours citoyen (3h TD)	**5 heures TD** de travail **par étude de cas** réalisées par regroupements disciplinaires.

Compétence	COMMUNIQUER
RESSOURCES	Maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2)
	S'approprier la communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée
	Adopter une attitude favorable à l'écoute et à des échanges respectueux avec son (ses) interlocuteur(s)
ATTENDUS	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)
	Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
	Sait rendre compte de son travail
	Maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2)

PLAN DE FORMATION	Ec 2 : Communiquer	
	Semestre 3	**Semestre 4**
	Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle (12hTD)	**Usage responsable d'internet et numérique éducatif (8hTP)**
		Communication respectueuse et efficace (9hTP)

MODALITES D'EVALUATION	Tâche complexe	Tâche(s) simple(s)
	Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle	
	ECRIT : travail en deux temps. Lors de l'accompagnement/l'encadrement d'une visite (à l'occasion d'un échange scolaire en pays anglophone ou hispanophone), un ou plusieurs élèves a/ont rencontré un problème (oubli, perte ou vol d'un bien, …) et vous devez : 1) Imaginer un dialogue entre vous et un officiel ou un membre du personnel (à la réception d'un musée, au bureau de police, dans un magasin, etc…) au sujet de l'incident (150 mots) 2) Rédiger un rapport d'incident destiné au chef d'établissement qui vous accueille (150 mots)	• Prise de parole courte en continu (expression d'un point de vue) à partir d'une situation problématique • Prise de parole en interaction (3 à 4 personnes) pour échanger et/ou trouver des alternatives ou des solutions par rapport à une situation délicate rencontrée lors d'une excursion/visite. • Ecrire un court mail à une organisation, une instance officielle pour recueillir des informations. • Laisser un message vocal sur la boîte d'un interlocuteur pour donner/transmettre des informations.
	Communication respectueuse et efficace, usage responsable d'internet et numérique éducatif	
	ORAL (sur vidéo) : À partir de critères relatifs à la gestion de la voix, du corps et du langage, l'évaluation se fera sous la forme d'une capsule vidéo déposée sur Plubel comportant la présentation orale individuelle, préparée, d'une consigne d'activité ou de travail, en rapport avec une situation éducative, celle-ci en deux versions contrastées. La seconde production permettra notamment d'observer la capacité à varier les propositions d'expression d'un même support. Chaque version est l'aboutissement d'un choix de variation consciente des observables. Elle peut s'adresser au même public. La vidéo sera à déposer au plus tard pour le dernier jour de cours du semestre. **Critères d'évaluation :** <u>Maîtrise vocale</u> • Gestion du souffle et soutien de fins de phrases ; voix timbrée, capacité à contraster son expression en modulant le débit et l'intensité en ménageant une place aux silences <u>Maîtrise posturale</u> • Mobilisation de la posture, ancrée dans le sol, décontractée mais tonique, regard expressif et communiquant ; gestuelle d'accompagnement appropriée et renforçant le propos <u>Maîtrise langagière</u>	Tâche simple : Attestation des compétences numériques Chaque étudiant devra : - Créer une séance (ou un module) en lien avec son parcours et intégrant l'utilisation d'outils numériques, par l'enseignant et/ou par les élèves. - Mettre en œuvre cette séance (ou ensemble de séances) de manière effective en classe. - Faire une analyse critique de la séance menée - Un document de restitution (trame imposée) reprenant les trois étapes précédentes sera à rendre Cette tâche simple sera transmise à un formateur disciplinaire de chaque parcours et évaluée par ce dernier.

	• Registre de vocabulaire soutenu et adapté, syntaxe correcte, absence de mots parasites, reformulation maîtrisée <u>Capacité à diversifier</u> Capacité à proposer deux versions à partir d'un même support, pour une compréhension fine du propos par un public diversifié.	

	Semestre 3	**Semestre 4**
DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS	**Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle**	**Usage responsable d'internet et numérique éducatif**
	• Travailler en réception orale et écrite à partir de textes et enregistrements courts (audio ou vidéos) • Découvrir la culture (monuments, lieux touristiques, musées, …) de quelques villes spécifiques anglophones/hispanophones). • Apprendre à recueillir des renseignements et organiser des informations sous forme de notes. • Acquérir les compétences linguistiques et pragmatiques nécessaires à une communication formelle (oralement ou par écrit).	• Apprendre à maîtriser son identité numérique (professionnelle / personnelle) & Apprendre aux élèves à maîtriser leur propre identité. • Savoir prévenir, identifier et remédier aux situations de cyberharcèlement • Apprendre à chercher, vérifier et traiter l'information • Connaître les usages pédagogiques et administratifs d'un ENT
		Communication respectueuse et efficace (9hTP)
		• Découverte des différents aspects de la communication et prendre conscience de sa façon de communiquer avec autrui à partir de mises en situations, étayées d'éléments théoriques. • Travail de la voix parlée en tant qu'outil de communication, prise de conscience de l'importance de la posture, de la respiration, du timbre, et de la gestion des différents niveaux de voix utilisables par un enseignant. • Trouver la confiance en soi, connaitre son corps et étudier les possibilités de communication par le corps à travers des exercices sur la respiration, le regard, le geste <u>Apports théoriques sur la communication :</u> • Définir la communication dans son contexte (émetteur et récepteur) • Situer la communication dans l'acte d'enseigner (les différents moments de communication • Les différents modes de communication (transmissive, réciproque, circulaire) • Les différents outils, vecteurs de communication (verbal et non verbal) <u>Apports théoriques sur la voix :</u> • Le mécanisme vocal, la voix dans le corps, • Un outil au service de l'enseignant à développer et à entretenir • La variété des ressources vocales au service de l'expression

BLOC B	**Un professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages**
UE2	**Le praticien pilote de son enseignement**

Compétence	**ENSEIGNER les SAVOIRS**
Ressources	Maîtriser les savoirs à enseigner
	Concevoir et mettre en œuvre une séquence / des séances en favorisant l'engagement de tous les élèves et en différenciant l'enseignement
	Sélectionner et analyser les ressources à enseigner et pour enseigner
	Gérer et aménager des espaces de travail
	Préparer des supports de travail adaptés au(x) contexte(s) de la classe
	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.
Attendus	Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés
	Maîtriser les savoirs à enseigner

	Semestre 3	**Semestre 4**
PLAN DE FORMATION	**Ec 1 : Maîtriser les savoirs à enseigner**	
	Ec 1a : Construire une culture musicale et artistique à destination d'un public de collège et lycée (10hCM)	Ec 1a : Construire une culture musicale et artistique à destination d'un public de collège et lycée (7hCM)
	Ec 1b : Analyse des répertoires savants et populaires en vue d'une exploitation en collège (10hCM)	Ec 1b : Analyse des répertoires savants et populaires en vue d'une exploitation en collège (7hCM)
	Ec 1c : Développement de l'écoute analytique chez l'adolescent (5hCM)	Ec 1c : Développement de l'écoute analytique chez l'adolescent (8hCM)
	Ec 1d : Arranger, transcrire pour un public d'adolescents (5hCM)	Ec 1d : Arranger, transcrire pour un public d'adolescents (8hCM)
	Ateliers pédagogiques et didactiques 1 (12hCM + 8hTD)	Ateliers pédagogiques et didactiques 1 (10hCM + 10hTD)
	Ec 2 : Enseigner dans le secondaire	
	Ec 2a : Construire et mettre en œuvre des séquences pour un public de collège (24hTD)	Ec 2a : Varier les dispositifs pour diversifier son enseignement (10hTD)
	Ec 2b : Construire des situations d'apprentissage et dévaluation appropriées (16hTD)	Ec 2b : Construire le parcours de l'élève au collège (10hTD)
	Ateliers pédagogiques et didactiques 2 (12hTD)	Ateliers pédagogiques et didactiques 2 (13hTD)
		Préparation aux oraux du concours* (2hTD) **1h par étudiant admissible au concours sera proposée pour la préparation à la partie didactique de chacun des oraux du concours*

MODALITES D'EVALUATION	Tâche complexe	Tâche(s) simple(s)
	ÉCRIT (dossier à remettre aux formateurs) + ORAL : Présenter un dossier complet comprenant la conception d'une séquence conduite en autonomie (du cadre didactique aux documents pour l'élève) incluant l'utilisation des outils numériques au service de son enseignement. Contenu du dossier attendu : - Un cadre didactique complet, respectant les programmes - L'ensemble des ressources musicales et autres utilisées - Toutes les traces laissées à l'élève (numériques et/ou documents) Contenu attendu pour l'oral (sous la forme d'un diaporama commenté) : - Une proposition de mise en œuvre d'une activité différenciée - Une description des dispositifs variés mis en place au cours d'une séquence Épreuve complémentaire (UFR) Oral : - Direction de chœur - Interprétation et accompagnement d'une chanson Écrit : - Arrangement polyphonique d'une chanson - Présentation analytique et commentaire comparé - Relevé musical sur partition	**Modules – Formation disciplinaire INSPE** • **TS1 oral :** construire une activité différenciée en éducation musicale • **TS2 écrit :** construire une tâche complexe à partir d'un contexte défini en amont (formulation de la consigne et sélection de ressources pour l'enseignant et l'élève) • **TS3 oral :** présenter un projet musical (de l'interprétation d'un support en s'accompagnant jusqu'à la tâche centrale attendue) Formation disciplinaire UFR **Savoir accompagner un répertoire vocal destiné à un public de collège** • Savoir s'accompagner au piano dans différents styles musicaux • Maîtriser les différents styles de chansons destinées aux élèves de collège **Travail vocal des répertoires de chanson :** • Maîtriser la technique vocale pour pouvoir aborder différents styles de chanson • Connaître convenablement les différents styles de chanson **Arrangement polyphonique d'un chant à destination d'un public de collège et de lycée** • Connaissance de la voix chantée des élèves de collège et de lycée. • Connaissance de l'utilisation des instruments de musique permettant de soutenir et de mettre en valeur ces voix. • Connaissance des outils informatiques permettant d'éditer une partition pour chœur et instrument(s). • Construction d'un arrangement polyphonique pour chœur de collège et/ou de lycée à trois voix avec instrument(s) à partir d'un chant donné avec sa grille d'accords. **Analyse des répertoires savants et populaires en vue d'une exploitation en collège** • Savoir distinguer des genres de différentes époques et de différents lieux géographiques • Connaître les formations vocales et instrumentales de base • Maîtriser la terminologie musicale

DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS	Semestre 3	Semestre 4
	Modules – Formation disciplinaire INSPE - Construire des séquences pour l'ensemble des niveaux de collège (du cadre didactique aux documents pour l'élève) - Sélectionner les ressources les plus appropriées au regard des niveaux, des cycles - La mise en œuvre d'un scénario pédagogique - La trace des apprentissages laissée à l'élève - Construire une tâche complexe en éducation musicale **Module complémentaire (= 6h TD) :** - Intégrer les outils numériques pour construire son enseignement **Modules – Formation disciplinaire UFR** - Diriger un ensemble vocal - Interpréter et accompagner le répertoire de chansons - Réaliser un arrangement polyphonique d'un chant - Analyser, commenter, comparer des œuvres - Effectuer un relevé musical sur partition **Ateliers pédagogiques et didactiques :** - Initier les élèves à l'improvisation - Élaborer des projets musicaux à partir d'un support de chant choisi	**Modules – Formation disciplinaire INSPE** - Sélectionner les stratégies d'apprentissage les plus appropriées au service du développement des compétences chez les élèves - Développer l'autonomie des élèves à travers le travail de groupe, la conduit d'un débat - La conduite d'un projet en hybridation - Varier les dispositifs de différenciation au service des élèves - Les spécificités de l'enseignement facultatif de chant choral - Éducation musicale et interdisciplinarité **Module complémentaire (= 6h TD) :** - Intégrer les outils numériques pour construire son enseignement **Modules – Formation disciplinaire UFR** - Diriger un ensemble vocal - Interpréter et accompagner le répertoire de chansons - Réaliser un arrangement polyphonique d'un chant - Analyser, commenter, comparer des œuvres - Effectuer un relevé musical sur partition

	- Aborder la diversité des répertoires dans le cadre d'une activité de production - Travailler le geste complémentaire corporel et/ou instrumental dans le cadre d'un projet musical	**Ateliers pédagogiques et didactiques :** - Développer le travail de la polyphonie avec les élèves - Tester différentes stratégies en perception et en production - Les projets musicaux de création - Conduire l'apprentissage et l'interprétation d'un chant polyphonique dans le cadre de l'enseignement facultatif de chant choral

Compétence	**PLANIFIER et SEQUENCER**
Ressources	Maîtriser et mettre en œuvre les programmes disciplinaires et le socle CCCC
	Concevoir une progression qui s'inscrit dans une programmation annuelle et en cohérence avec les textes
	Planifier des séquences d'enseignement / apprentissage selon les programmes et adaptées au contexte
Attendus	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.

	Semestre 3	**Semestre 4**
PLAN DE FORMATION	**Ec 1 : Maîtriser les savoirs à enseigner**	
	Ec 1a : Construire une culture musicale et artistique à destination d'un public de collège et lycée (10hCM)	Ec 1a : Construire une culture musicale et artistique à destination d'un public de collège et lycée (7hCM)
	Ec 1b : Analyse des répertoires savants et populaires en vue d'une exploitation en collège (10hCM)	Ec 1b : Analyse des répertoires savants et populaires en vue d'une exploitation en collège (7hCM)
	Ec 1c : Développement de l'écoute analytique chez l'adolescent (5hCM)	Ec 1c : Développement de l'écoute analytique chez l'adolescent (8hCM)
	Ec 1d : Arranger, transcrire pour un public d'adolescents (5hCM)	Ec 1d : Arranger, transcrire pour un public d'adolescents (8hCM)
	Ateliers pédagogiques et didactiques 1 (12hCM + 8hTD)	Ateliers pédagogiques et didactiques 1 (10hCM + 10hTD)
	Ec 2 : Enseigner dans le secondaire	
	Ec 2a : Construire et mettre en œuvre des séquences pour un public de collège (24hTD)	Ec 2a : Varier les dispositifs pour diversifier son enseignement (10hTD)
	Ec 2b : Construire des situations d'apprentissage et dévaluation appropriées (16hTD)	Ec 2b : Construire le parcours de l'élève au collège (10hTD)
	Ateliers pédagogiques et didactiques 2 (12hTD)	Ateliers pédagogiques et didactiques 2 (13hTD)
		Préparation aux oraux du concours* (2hTD) **1h par étudiant admissible au concours sera proposée pour la préparation à la partie didactique de chacun des oraux du concours*

	Tâche complexe	**Tâche(s) simple(s)**
MODALITES D'EVALUATION	**ÉCRIT (dossier à remettre aux formateurs) : épreuve complémentaire à la compétence ENSEIGNER LES SAVOIRS** Contenu du dossier attendu : - Des tâches centrales formulées en lien avec les compétences visées - Un scénario pédagogique permettant d'apprécier le travail des compétences afférentes (disciplinaires et SCCC) - Une progression annuelle dans laquelle s'inscrit la séquence selon le modèle académique	**Modules – Formation disciplinaire INSPE** • **TS1 écrit :** définir les étapes d'une tâche complexe réalisée en hybridation • **TS2 écrit :** Appliquer le principe de la pédagogie spiralaire à partir d'une compétence déclinée tout au long du cycle 4 • **TS3 écrit :** analyser une proposition de progression annuelle

DESCRIPTIF DES	**Semestre 3**	**Semestre 4**

CONTENUS DE COURS	**Modules – Formation disciplinaire** - Poursuivre l'appropriation du scénario pédagogique au service de la mise en œuvre d'une séquence - Structurer son enseignement à l'échelle de la séquence - Définir les étapes de travail dans le cadre d'une tâche complexe proposée aux élèves	**Modules – Formation disciplinaire** - Structurer son enseignement à l'échelle de l'année et du cycle - Comprendre le principe de la pédagogie spiralaire - Concevoir une progression annuelle en tenant compte des contraintes didactiques - Construire le parcours de l'élève à l'échelle du collège

UE3	**Le praticien réflexif**

Compétence	**EVALUER**
Ressources	Connaître les différentes formes d'évaluation et leurs fonctions
	Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins et des progrès des élèves
	Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis
	Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto- évaluation
Attendus	Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour : - Mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ; - Déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés - Analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.

PLAN DE FORMATION	**Semestre 3**	**Semestre 4**
	Ec 1 : Rendre plus efficace son enseignement	
	Développement social, psychologique et affectif de l'adolescent (16hCm)	Développement de l'adolescent (6hTD)
	Autorité et gestion de classe (3hTD)	Autorité et gestion de classe (8hTD)
	Inclusion des élèves (6hTD)	Accompagnement du parcours des élèves (12hTD)

MODALITES D'EVALUATION	**Tâche complexe**	**Tâche(s) simple(s)**
	ÉCRIT (dossier à remettre aux formateurs) + ORAL : épreuve complémentaire à la compétence ENSEIGNER LES SAVOIRS Contenu du dossier attendu : - Plusieurs situations d'évaluation diverses et régulières dont : Au moins une situation d'évaluation incluant l'utilisation des outils numériques Au moins une situation d'auto-évaluation Contenu attendu pour l'oral (sous la forme d'un diaporama commenté) : - Une analyse de productions d'élèves (avec exemples à l'appui)	• **TS1 écrit :** Construire une évaluation sommative en perception à partir de ressources sélectionnées • **TS2 écrit :** analyser des productions d'élèves (en perception et/ou en production) • **TS3** : Concevoir une évaluation incluant l'utilisation des outils numériques

DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS	**Semestre 3**	**Semestre 4**
	Modules – Formation disciplinaire • Maîtriser les différentes formes d'évaluation et leur fonction au sein d'une séquence en éducation musicale	• Mettre en œuvre l'auto-évaluation et la co-évaluation • L'évaluation continue en éducation musicale • Intégrer les outils numériques au service de l'évaluation des élèves

	• S’approprier et construire des outils pour évaluer les progrès les acquisitions des élèves	

Compétence	FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES
Ressources	S’approprier les principes et modalités d’inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers
	Tenir compte des composantes cognitive, affective et relationnelle dans les apprentissages
	Prévoir des stratégies d'enseignement-apprentissages qui favorisent la persévérance scolaire et l’estime de soi
	Maîtriser les principes, postures et gestes professionnels établissant l’autorité de l’enseignant pour une gestion de classe efficace
	Accompagner les élèves dans la construction de leur parcours
Attendus	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l’adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.
	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation
	Installe et entretient un cadre d’apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu’elles surviennent

PLAN DE FORMATION	Ec 1 : Rendre plus efficace son enseignement	
	Semestre 3	**Semestre 4**
	Développement social, psychologique et affectif de l’adolescent (16hCM)	Développement de l’adolescent (6hTD)
	Autorité et gestion de classe (3hTD)	Autorité et gestion de classe (8hTD)
	Inclusion des élèves (6hTD)	Accompagnement du parcours des élèves (12hTD)

MODALITES D’EVALUATION	Tâche complexe	Tâche(s) simple(s)
	ECRIT : Tâche complexe permettant d’évaluer la capacité des étudiants à mobiliser leurs connaissances, savoirs-faire et savoirs-être acquis dans chacun des cours dans une situation professionnelle concrète simulée d’accompagnement de l’élève.	Contrôle de connaissance pendant l’année sur chaque partie

	Semestre 3	Semestre 4

DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS	**Module « inclusion »** <u>Objectifs de formation</u> (Établis en lien l'arrêté du 25 novembre 2020 qui fixe le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers) • Approfondir ses connaissances relatives aux BEP et à l'inclusion tout en tissant des liens plus solides avec la réalité scolaire et rappeler les caractéristiques des quatre projets individuels (PPS, PPRE, PAI et PAP) • Comprendre les principales sources et modalités d'expression des disgressions comportementales des enfants scolarisés dans un établissement scolaire du 2nd degré et proposer des réponses appropriées pour les prendre en charge dans une démarche partenariale. • Identifier les besoins éducatifs particuliers des enfants inscrits dans une situation de handicap (élèves inscrits dans les troubles du spectre de l'autisme) et mettre en œuvre une démarche d'enseignement adaptée. • Identifier les obstacles d'apprentissage des enfants inscrits dans la grande difficulté scolaire et dans les troubles spécifiques du langage et des apprentissages et mettre en œuvre une démarche d'enseignement adaptée. • Construire des postures professionnelles et des démarches pédagogiques appropriées à chacune des problématiques. <u>Contenus</u> • Les notions d'éducabilité cognitive, de handicap, d'intégration et d'inclusion, d'accessibilité et de compensation • Les besoins éducatifs particuliers • Les projets individuels • Les élèves en situation de handicap (caractéristiques des élèves, postures et stratégies d'enseignement adaptées) : les troubles du comportement et la gestion des élèves perturbateurs, les élèves inscrits dans les troubles du spectre de l'autisme

	• Les élèves hors handicap (caractéristiques des élèves, postures et stratégies d'enseignement adaptées) : les troubles spécifiques du langage et des apprentissages, les élèves en grande difficulté scolaire • Les postures professionnelles adaptées et les stratégies d'enseignement différenciées permettant la participation effective de tous les élèves **Module « Autorité et gestion de classe »** Semestre 3 (3hTD) : Sur la base de bilans d'études internationales, et de résultats personnels, ce cours porte sur la place de l'autorité du professeur en classe et la gestion des relations psychosociales (ou du climat social) de cette dernière. Il consiste à aborder essentiellement les points suivants : 1) les climats sociaux de classe qui favorisent les divers aspects du développement des élèves, 2) l'étude de la nature du climat de classe qui profite à chaque type d'élèves, 3) les facteurs fondateurs de l'autorité du professeur et du climat social de la classe, 4) l'instauration de l'autorité éducative en classe et le respect des règles par les élèves, 5) comment évaluer, gérer et améliorer le climat social de la classe. **Module « Développement social, psychologique et affectif de l'adolescent »** Ce cours présente, dans la partie CM, les principales théories du développement de l'adolescent. Seront plus particulièrement abordés le développement social, psychologique et affectif de l'adolescent, les sociabilités juvéniles et les cultures adolescentes. A partir des résultats de la recherche, les travaux dirigés permettront d'aborder de manière plus approfondie des thématiques centrales dans le développement de l'adolescent comme la construction identitaire, l'égalité fille-garçons, les discriminations, l'estime de soi, etc. Ces cours devraient permettre aux futurs enseignants et conseillers principaux d'éducation de mieux appréhender les problématiques adolescentes et de mieux accompagner les élèves.

Compétence	FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE
Ressources	Mobiliser les travaux des recherches permettant de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle
	Analyser, individuellement et collectivement, sa pratique et l'ajuster en vue de la rendre plus efficace.
Attendus	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)
	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité

	Ec 2 : Analyser sa pratique et mobiliser la recherche	
	Semestre 3	**Semestre 4**
PLAN DE FORMATION	**Ec 2a : Recherche et Mémoire (23hTD + 2hTP)**	**Ec 2a : Recherche et Mémoire**
	Suivi individuel de mémoire (1hTP)	Suivi individuel de mémoire (1hTP)
		Recherche disciplinaire (20hTD)
	Ec 2b : Stage	**Ec 2b : Stage**
	Analyse Réflexive de la Pratique (ARP) (6hTP)	Analyse Réflexive de la Pratique (ARP) (6hTP)
	Préparation et analyse du stage (par groupe de 4 à 6) (4hTP)	Préparation et analyse du stage (par groupe de 4 à 6) (4hTP)
	Suivi individuel de stage (2hTP)	Suivi individuel de stage (2hTP)

	Tâche complexe	Tâche(s) simple(s)
MODALITES D'EVALUATION	**Recherche et mémoire**	
	ORAL et ECRIT : Mémoire d'au moins 30 pages accompagnée d'une soutenance orale.	Présentation orale croisée des recherches menées en classe (S3)
	Stage	
	Oral sans préparation (20 mn) portant sur une situation singulière vécue par le stagiaire dans le cadre professionnel puis se poursuivant par des interactions avec les deux évaluateurs à partir des éléments portés par le portfolio.	

	Semestre 3	Semestre 4
DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS	**Recherche et mémoire**	
	<u>Jusqu'au recueil de données et au protocole (méthode de travail pour la classe)</u> **Objectifs :** -Méthodologique : construire sa bibliographie, ajuster son protocole, construire son recueil de données, mettre en œuvre l'expérimentation -S'appuyer sur la recherche pour remettre en question ses pratiques et les faire évoluer) -S'approprier différentes recherches présentées par les EC **Encadrement méthodologique :** • Lecture et analyse d'articles scientifiques en lien avec son objet de recherche	Point d'orgue de ce parcours de recherche : journée type « Mon Mémoire en 180 s. » ou journée d'étude. Présentation des travaux menés par les étudiants sur leurs deux années de master MEEF dans le cadre d'une journée d'étude à destination de l'ensemble des étudiants et formateurs.

- Construction du recueil de données et du protocole
- Point d'étape : présentation croisée des recherches menées en classe
- Analyse et discussion des résultats

Séminaires thématiques en lien avec la pratique professionnelle. Les étudiants s'approprieront les enjeux et la méthode d'une recherche conduite par un enseignant chercheur dans le domaine général de l'éducation (sciences de l'éducation, psychologie, didactique), en guise d'illustration et de renforcement de leur propre parcours de recherche.

Stage

L'étudiant remplira régulièrement le portfolio tout au long de son cursus de Master MEEF.
Le stage vise à approfondir plus particulièrement et, de manière progressive, les compétences P3, P4 et P5 du référentiel métier (pour les parcours autres que professeur documentaliste) ou D3 et D4 (pour le parcours professeur documentaliste)

Semestre 3
P3 Concevoir une séquence et la mettre en œuvre en tenant compte de la diversité des élèves
P3 Sélectionner des approches didactiques appropriées
P4 Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance, maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités
P5 En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves

Semestre 4
P3 Concevoir une séquence : **identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation**
P3 Sélectionner des approches didactiques appropriées **permettant de différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun**
P4 Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités **permettant de construire avec les élèves le sens des apprentissages**
P5 **Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis**

BLOC C	**Le professeur, acteur de son développement professionnel**
UE4	**Le professeur, acteur de son développement professionnel**

Compétence	**SE FORMER**
Ressources	Identifier et planifier les besoins d'apprentissage professionnel
Attendus	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques
	Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier

PLAN DE FORMATION	**Ec 1 : se former à la…**	
	Semestre 3	**Semestre 4**
	Ec 1a : (aux choix) • Culture Numérique (10hTD) • Culture artistique et patrimoniale (10hTD) • Culture citoyenne (10hTD) • Culture internationale : enseigner en langue étrangère et/ou à l'étranger (10hTD) • Culture de la recherche (10hTD)	Ec 1a : (aux choix) • Culture Numérique (5hTD) • Culture artistique et patrimoniale (5hTD) • Culture citoyenne (5hTD) • Culture internationale : enseigner en langue étrangère et/ou à l'étranger (5hTD) • Culture de la recherche (5hTD)

MODALITES D'EVALUATION		**Tâche complexe**	**Tâche(s) simple(s)**
	Ec 1a : (aux choix)		
	Culture Numérique	**ORAL + ECRIT :** Rendre compte d'une action conduite dans l'EPLE de stage et destinée à promouvoir la culture concernée (oral), réaliser un autodiagnostic des besoins de formation(oral), concevoir une action pluridisciplinaire et avec un partenaire extérieur visant à répondre au besoin identifié dans la culture (écrit).	**Néant**
	Culture artistique et patrimoniale	**ORAL + ECRIT :** Rendre compte d'une action conduite dans l'EPLE de stage et destinée à promouvoir la culture concernée (oral), réaliser un autodiagnostic des besoins de formation(oral), concevoir une action pluridisciplinaire et avec un partenaire extérieur visant à répondre au besoin identifié dans la culture (écrit).	**Néant**
	Culture citoyenne	**ORAL + ECRIT :** Rendre compte d'une action conduite dans l'EPLE de stage et destinée à promouvoir la culture concernée (oral), réaliser un autodiagnostic des besoins de formation(oral), concevoir une action pluridisciplinaire et avec un partenaire extérieur visant à répondre au besoin identifié dans la culture (écrit).	**Néant**
	Culture internationale : enseigner en langue étrangère et/ou à l'étranger	**ECRIT INDIVIDUEL EXCLUSIVEMENT EN FRANÇAIS** Consigne : construction d'un diaporama (de 7 à 11 diapositives) présentant une zone géographique précise (une des zones ou partie d'une zone de l'AEFE) s'appuyant sur la compétence C3 du CAPEFE (cf. descriptif des contenus). Deux diapositives seront ajoutées dans le cadre de la compétence « COOPÉRER » s'appuyant sur la compétence C1 du CAPEFE. Est attendu : une présentation précise traitant de 5 des 6 sous-compétences de la compétence C3 du référentiel du CAPEFE (« Se former ») et développant la dimension coopérative d'une des sous-compétences de la compétence C1 (« Coopérer »).	**Néant**

		Remarque importante : le diaporama réalisé dans le cadre de la TC « se former » pourra constituer le support de l'exposé qui constitue la première partie de l'épreuve orale du CAPEFE	

	Culture de la recherche	**ECRIT :** Se former : L'étudiant doit être capable d'identifier et d'analyser des données de recherche pour construire une ressource à des fins pédagogiques. Il doit être capable de construire une ressource pertinente à partir des données de la recherche pouvant s'inclure dans un projet de séquence répondant aux besoins identifiés dans un EPLE. Coopérer : L'étudiant doit être capable de participer à l'élaboration d'un projet collectif répondant à un besoin identifié dans un EPLE (et à sa mise en œuvre). Il doit être capable de s'informer en matière de Recherche afin de l'intégrer dans ses pratiques (projet). Il doit savoir s'approprier des dispositifs et techniques de travail collaboratif.	**Néant**

		Semestre 3	**Semestre 4**
DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS	**Ec 1a : (aux choix)**		
	Culture Numérique	Ce module fait suite au module de formation choisi en début de Master MEEF. **Il n'est pas possible de changer de choix de l'Ec « culture » entre les deux années du Master MEEF**. Ce module de formation complète les connaissances et compétences développées en Master 1 à savoir : - Apports de connaissances et développement de compétences numériques en lien avec les 5 domaines du référentiel CRCN (« Cadre de Référence des Compétences Numériques »), visant l'obtention d'une certification PIX + (métiers de l'enseignement) - Spécificités du numérique en éducation : mythes, réalités et usages - Acquisition de compétences techniques et pédagogiques permettant l'exploitation de l'outil numérique au service de l'enseignement de sa discipline (outils et usages transversaux + spécificités liées à sa discipline) - Études et recherches menées sur le numérique en éducation	
	Culture artistique et patrimoniale	Cette UE se donne pour objectif de favoriser : • La mobilisation des programmes et des ressources culturelles proposées par des structures culturelles partenaires (En fonction des sites : théâtre, Opéra, archives, musées…) • Le travail de groupe • L'accompagnement dans la création d'une séquence • La valorisation des contenus dispensés par le recours aux arts, gain de sens et de transférabilité pour les élèves • La fréquentation des accompagnements culturels proposés par les services des partenaires en lien avec leurs collections ou leur programmation • L'analyse réflexive de ce qui a été conçu et testé auprès des élèves	
	Culture citoyenne	Construire un répertoire d'action qui peuvent être menées dans un EPLE afin de développer la culture citoyenne. Réaliser un diagnostic des besoins d'un EPLE dans la culture citoyenne. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, concevoir une action (invention d'une action ou d'un ensemble cohérent d'actions, inscription dans un dispositif institutionnel ou proposé par un partenaire, élaboration d'un outil …) permettant de répondre à un besoin identifié dans un EPLE et visant à promouvoir la culture (Artistique et patrimoniale, Citoyenne, Scientifique, Numérique, Internationale). Ce module fait suite au module de formation choisi en début de Master MEEF.	
	Culture internationale : enseigner en langue étrangère et/ou à l'étranger	**Il n'est pas possible de changer de choix de l'Ec « culture » entre les deux années du Master MEEF**. Ce module de formation s'appuie sur les compétences relatives au Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Étranger (CAPEFE). Il vient compléter et approfondir celles développées en Master 1 à savoir : C1.1 Connaitre les processus d'acquisition d'une langue seconde. C1.2 Connaitre les principales méthodes d'enseignement d'une langue étrangère/langue seconde, les ressources disponibles, notamment numériques et démarches pédagogiques adaptées. C1.3 Intégrer la dimension interculturelle dans la pratique enseignante et dans la relation avec les familles. C3.1. Identifier les acteurs institutionnels de l'enseignement français à l'étranger. C3.2. Être sensibilisé au contexte et aux enjeux de la diplomatie dans le cadre de l'enseignement français à l'étranger. C3.3. Savoir présenter les enjeux concernant l'image de la France à l'étranger, l'exemplarité du personnel enseignant et d'éducation en poste à l'étranger et son rôle au titre de la coopération. C3.4 Présenter une aire linguistique en fonction des partenariats conclus par chaque institut national supérieur du professorat et de l'éducation C3.5 Être capable de présenter le système éducatif français dans un contexte étranger. C3.6 Connaître les démarches pédagogiques mises en œuvre dans le pays d'accueil Source : https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo10/MENH1933048A.htm	

	Culture de la recherche	Se former : Travail d'analyse des données de la recherche portant sur des thématiques transversales (différenciation, dyslexie, apprentissage…) : choisir le thème de recherche d'intérêt au sein d'un EPLE pour la construction des ressources (outils, supports, activités…) à intégrer. Construction de la ressource/des ressources à partir des résultats de la recherche pouvant être intégrées dans des séances d'enseignement. Coopérer : Concevoir une séquence permettant de répondre à un besoin identifié dans un EPLE et visant à promouvoir la culture de la recherche. Elaboration d'un projet pédagogique disciplinaire ou pluridisciplinaire intégrant les ressources construites à partir des données de la recherche. Concevoir une séquence permettant de répondre à un besoin identifié dans un EPLE et visant à promouvoir la culture de la recherche. Elaboration d'un projet pédagogique disciplinaire ou pluridisciplinaire intégrant les ressources construites à partir des données de la recherche.

Compétence	COOPERER
Ressources	S’approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif
	Participer à l’élaboration d’un projet collectif et à sa mise en œuvre
Attendus	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement
	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs